



# DOSSIER D'ENREGISTREMENT AU TITRE DE LA REGLEMENTATION ICPE

---

## CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

SICTOM PEZENAS AGDE – Déchetterie d'Agde





# DOSSIER D'ENREGISTREMENT AU TITRE DE LA REGLEMENTATION ICPE



Dossier réalisé avec l'assistance  
du bureau d'études



## DOSSIER D'ENREGISTREMENT AU TITRE DE LA REGLEMENTATION ICPE

### CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

SICTOM PEZENAS AGDE – Déchetterie d'Agde

N° affaire : CAPSEFR\_R1\_2210

N° document : CAPSEFR\_R1\_2210\_1\_RevA (Dossier Enregistrement)

Historique des modifications

Ref.	Date	Objet des modifications	Red.	Vérif.	App.
A	08/02/2023	Creation du document	SF	GD	

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES</b>	<b>5</b>
2.1	ORGANISATION DU SICTOM	5
2.2	EQUIPEMENTS	7
2.3	CAPACITES FINANCIERES	8

### Liste des figures

FIGURE 1 : ORGANIGRAMME DU SICTOM	6
FIGURE 2 : EQUIPEMENTS STRUCTURANT DU TERRITOIRE	7

### Liste des tableaux

TABLEAU 1 : STRUCTURE DES COUTS ET DES FINANCEMENTS	8
TABLEAU 2 : COUT DES PRESTATIONS EXTERIEURS (COLLECTE, TRANSFERT ET TRANSPORT, TRAITEMENT DES DECHETS)	9
TABLEAU 3 : DETAIL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2021	9

## 1 CONTEXTE ET OBJET DE L'ETUDE

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Pézenas-Agde est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en 1976. Il regroupe 58 communes soit une population permanente d'environ 136 350 habitants. Cette population permanente subit une augmentation notable en période estivale en raison d'une forte fréquentation touristique.

Aujourd'hui, le SICTOM a pour mission :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- La collecte sélective et le tri des emballages ménagers recyclables,
- La collecte de biodéchets,
- La gestion d'un centre de tri et de deux quais de transfert,
- La gestion de 19 déchèteries et de 4 ISDI (Installations de Stockage de Déchets Inertes),
- La collecte du verre, des textiles et des points d'apport volontaire,
- La communication et la prévention auprès des usagers.

Avec ces 19 déchèteries pour 136 350 habitants, la couverture territoriale du SICTOM Pézenas-Agde en déchèterie est largement supérieure à la moyenne nationale. Cependant, certaines sont vieillissantes voire obsolètes et ne répondent plus aux normes sécuritaires et environnementales. De plus, la plupart des sites sont peu évolutifs et les possibilités d'extension sont limitées.

Le projet de construction d'une nouvelle déchèterie sur le territoire s'inscrit dans ce contexte et dans une réflexion globale sur l'amélioration du service par un maillage efficace et optimisé. Un premier choix d'implantation est fait sur la commune d'Agde, commune la plus importante en termes de population (21% de la population du SICTOM) et d'activité économique.

La déchèterie en projet est située entre l'aire d'accueil des gens du voyage et la plate-forme de traitement et de transit de déchets non dangereux (ICPE soumise à enregistrement) également gérée par le SICTOM.

La déchetterie sera concernée par la rubrique ICPE 2710 – Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets – et sera soumise :

- ✓ A déclaration pour la collecte de déchets dangereux, la quantité de déchets susceptibles d'être présents dans l'installation étant supérieure ou égale à 1 t et inférieure à 7 t ;
- ✓ A enregistrement pour son activité de collecte de déchets non dangereux, le volume de déchets susceptibles d'être présents dans l'installation étant supérieur ou égal à 300 m<sup>3</sup>.

Ainsi, conformément à l'article R512-46-4 du code de l'environnement, une demande d'enregistrement doit être remise au préfet. **Ce présent rapport détaille les capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 512-7-3.**

## 2 CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

---

### 2.1 ORGANISATION DU SICTOM

L'exécutif du SICTOM se compose du Président Sébastien Frey, 1er Adjoint à la mairie d'Agde et Conseiller Départemental, des 15 vice-présidents et de 9 délégués syndicaux titulaires.

L'organigramme est détaillé ci-après.

**Organigramme 2022**  
 Validé CT 23/11/2021

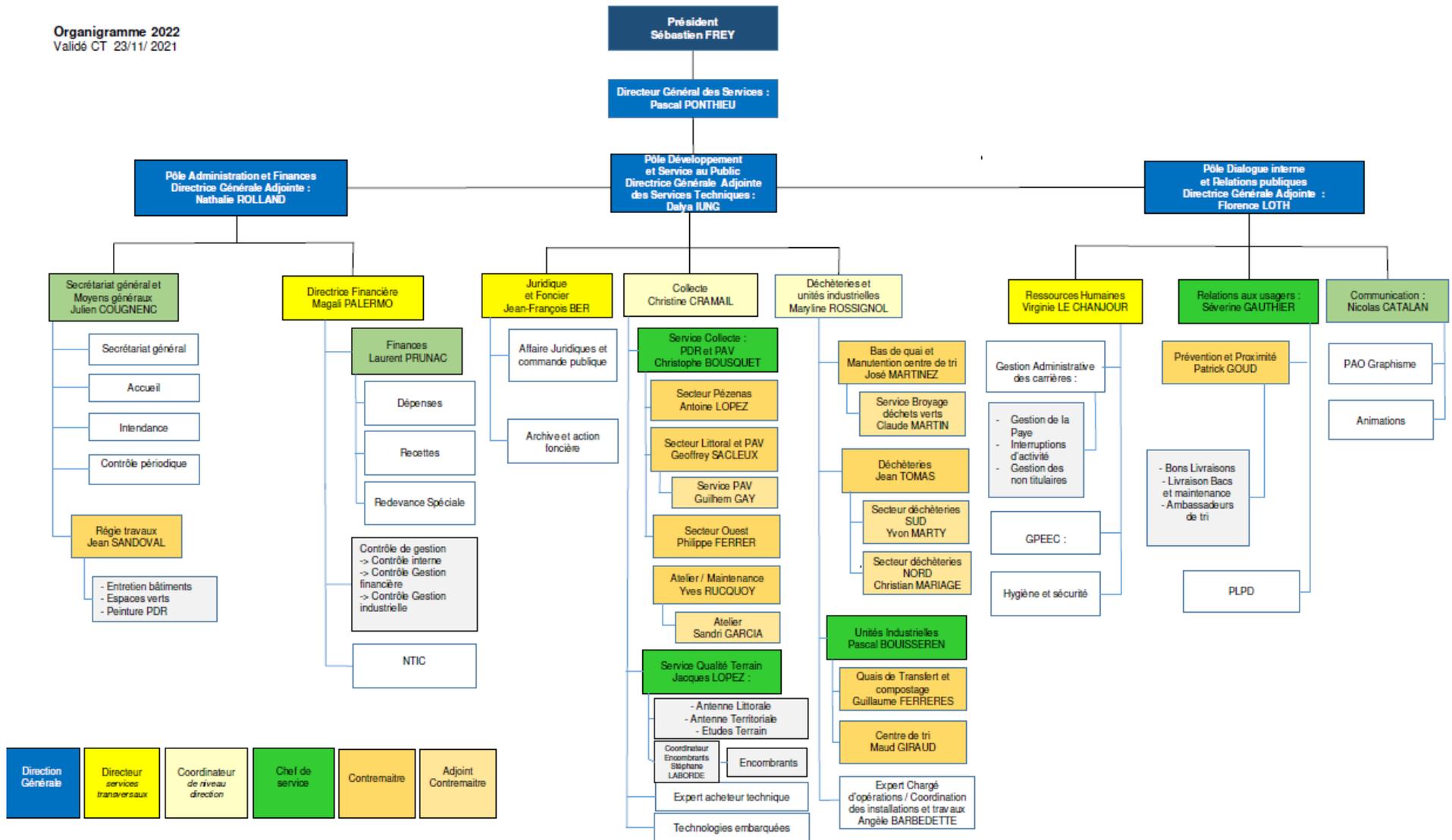


Figure 1 : Organigramme du SICTOM

## 2.2 EQUIPEMENTS

Les 26 installations de collecte et de traitement des déchets gérées par le SICTOM sont réparties sur le territoire suivant la carte ci-dessous :



Figure 2 : Equipements structurant du territoire

Les équipements se composent :

- du siège du SICTOM à Nézignan l'Evêque ainsi qu'une antenne sur la commune d'Agde,
- de plusieurs bases de départ des collectes : Saint-Thibéry, Agde, Pézenas et Cordeilhan,
- de deux quais de transfert : Agde et Pézenas,
- d'un centre de tri à Pézenas,
- d'une unité de valorisation Valohé à Montblanc,
- de 19 déchèteries, certaines mixtes, certaines uniquement ouvertes aux particuliers,
- d'une ne plateforme de compostage à Agde,
- de plusieurs sites de stockage et broyage de déchets verts,
- de trois installations de stockage des déchets inertes (ISDI) ; Cers, St Thibéry et Montagnac.

**Le SICTOM possède donc une expérience conséquente ainsi qu'un personnel compétent dans la gestion des installations de collecte ou traitement des déchets. Il est donc pleinement en capacité d'exploiter cette nouvelle déchèterie en projet.**

## 2.3 CAPACITES FINANCIERES

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT). Cette compétence est obligatoirement transférée aux communautés de communes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines à laquelle appartient la commune. Pour des raisons d'échelle territoriale plus pertinente, ce service peut être transféré à des intercommunalités plus larges (syndicats mixtes) : c'est le cas du SICTOM Pézenas-Agde. L'organisation du service public (flux collectés, fréquences, déchèteries, type de valorisation, modes de traitement, etc.) est fixée par le SICTOM en charge du service, conformément aux réglementations en vigueur.

Tableau 1 : Structure des coûts et des financements

Charges et produits de la collectivité en 2021			
Évolution des charges de fonctionnement	C.A. 2020	C.A. 2021	Évolution 2021/2020
Charges à caractère général	16 394 005,32 €	17 781 607,10 €	8,5%
Charges de personnel	12 876 398,08 €	13 057 775,43 €	1,4 %
Autres charges de gestion courante	187 047,35 €	209 023,20 €	11,7 %
Charges financières sur emprunt	188 358,33 €	145 309,79 €	-22,9 %
Charges exceptionnelles	145 215,65 €	99 428,12 €	-31,5 %
Dotations aux provisions	- €	36 000,00 €	
Dotations aux amortissements	1 587 004,51 €	2 066 203,38 €	34,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>30 811 921,24 €</b>	<b>33 395 347,02 €</b>	<b>6,6 %</b>

A noter la maîtrise des charges de personnels (+ 1,4%) mais aussi l'augmentation des charges à caractère général, notamment en raison de l'augmentation des tonnages collectés et traités en 2021 (se rapprochant davantage de 2019 que de 2020 année COVID).

Évolution des contributions 2021/2020	2020	2021	Évolution 2021/2020
TEOM des membres	25 883 857 €	27 334 043 €	5,6 %
Redevance Spéciale	1 688 123 €	1 830 421,95 €	8,4 %
Déchèteries	133 203 €	178 782,27 €	34,2 %
Autres recettes	3 824 850 €	4 836 846 €	26,5 %
Accès quai de transfert	328 234 €	369 550,70 €	12,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>31 858 267 €</b>	<b>34 549 644,05 €</b>	<b>8,4 %</b>

La participation des EPCI s'élève en 2021 à 27 334 043 €.

Concernant **les professionnels**, pour qui la facturation se déclenche en fonction du « service fait », les produits de redevance spéciale augmentent de 8,4 % et ceux issus des dépôts en déchèteries (8 pour les professionnels du territoire) augmentent de 34,2%. Ce pourcentage est à relativiser pour 2 raisons : Les fermetures des déchèteries en 2020 en raison des confinements et le niveau des recettes qui reste inférieur à celles de 2017. La revente de matériaux a généré 1 892 427 € en 2021, soit 2,3 fois plus qu'en 2020 en raison de l'augmentation du coût des matières premières.

Tableau 2 : Coût des prestations extérieurs (Collecte, transfert et transport, traitement des déchets)

Nature des prestations	Titulaires	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021
Collecte OM et CS sur Agde	SMN NICOLLIN	2 729 496 €	2 711 694,34 €
Transport des OMR	GENTES	318 104 €	280 301,96 €
Transport des déchets verts broyés	ALLIANCE / SANTOS	—	19 321,51 €
Broyage du bois	TUBERT	12 030 €	—
Traitement et transport du bois broyé	ONYX VEOLIA/LR BROYAGE SUD BROYAGE	627 095 €	381 057,64 €
Traitement des déchets verts broyés	ALLIANCE /COMPOT/SEDE ENVT	385 391 €	228 236,22 €
Transport /tri collecte sélective	PAPREC SUD OUEST	622 001 €	0,00 €
Traitement des déchets issus de VALOHÉ	COVED	3 071 330 €	3 567 071,56 €
Traitement des encombrants	COVED	1 566 950 €	1 959 352,30 €
Traitement des OMR	OEKOMED	2 968 636 €	3 012 720,89 €
Traitement des encombrants et refus de tri	CABM	843 966 €	425 197,25 €
<b>TOTAL</b>		<b>13 145 000 €</b>	<b>12 584 953,67 €</b>

Le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles est désormais réalisé par bio-stabilisation dans l'unité de VALOHÉ de Montblanc. **Le SICTOM affiche ainsi son autonomie et répond à l'objectif de traiter les déchets du territoire sur le territoire, veillant à son bilan carbone,**

Le coût des prestations extérieures est légèrement en baisse en 2021 par rapport à 2020 car l'ensemble de la collecte sélective a été traité par le Centre de tri de Pézenas. En 2020, il avait fermé lors du premier confinement et une partie de la collecte sélective avait été traitée par un prestataire.

Les principaux investissements réalisés en 2021 sont détaillés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : détail des principaux investissements réalisés en 2021

Détail des principaux investissements réalisés en 2021	
Matériels de transport (PL et VL)	759 992,94 €
Pré-collecte	706 227,85 €
Matériel informatique et téléphonie	135 827,98 €
Travaux QT Agde	720 248,00 €
Participation CD 34 Travaux voirie	128 000,00 €
Bennes de déchèterie	76 000,00 €
Acquisition terrain Roches Bleues	249 675,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 775 971,77 €</b>

Si l'un des principaux postes d'Investissement correspond toujours à l'achat de matériel de transport, (le SICTOM poursuivant sa politique d'investissement de renouvellement régulier de la flotte de véhicules de collecte et de service), l'investissement phare entrepris en 2021 est la réfection du Quai de Transfert d'Agde, site jouxtant le projet de déchèterie, objet de ce dossier d'enregistrement.

**Le SICTOM possède donc les capacités financières pour construire et exploiter la future déchèterie.**